

Zoom sur le projet

PROJET DE RENOUELEMENT URBAIN - LA SOURCE

La rénovation urbaine, c'est quoi ?

UNE BANQUE D'ÉTAT POUR LES PROJETS DE RENOVATION DES QUARTIERS

Créé en 2003, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est un établissement public qui finance les projets de rénovation urbaine pour l'amélioration du cadre de vie dans certains quartiers dits « politique de la ville », c'est à dire concentrant un certain nombre de difficultés.

LES VILLES, LES INTERCO ET LES HABITANTS AUX MANETTES !

Les collectivités (villes et agglomérations) conçoivent avec les habitants, les architectes et les techniciens un projet cohérent. Ce projet doit aussi être en accord avec les partenaires, et en premier lieu, les bailleurs sociaux. Lorsque le projet est défini, il est présenté à l'ANRU, qui accorde une enveloppe de subventions en fonction des priorités d'action. Le tout est acté par la signature d'un contrat appelé « Convention ».

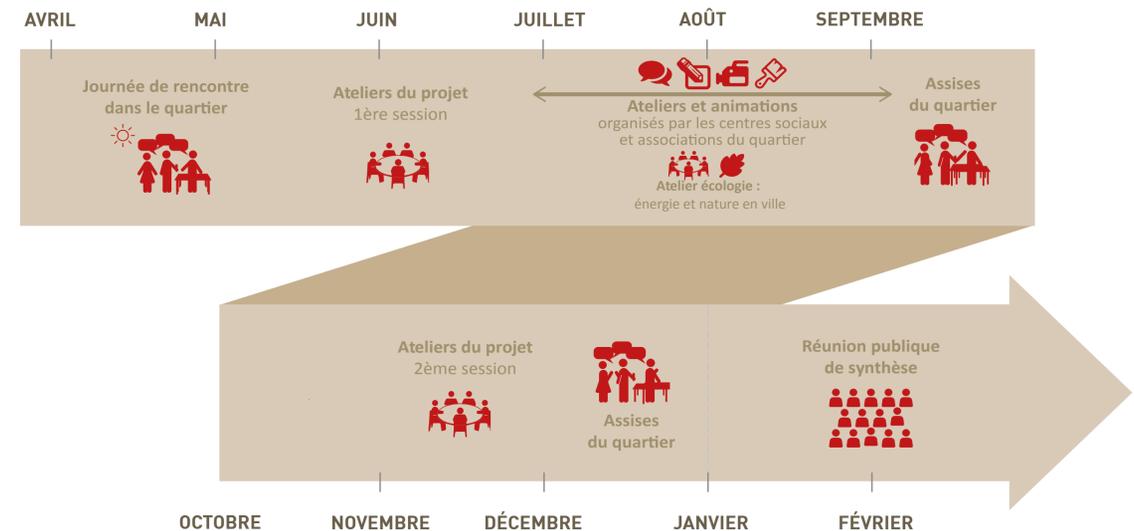
DES MOYENS CIBLÉS POUR LES QUARTIER

L'ANRU fonctionne comme un « guichet unique » : elle centralise les moyens financiers et techniques pour les investir là où les besoins sont les plus importants. Les collectivités et bailleurs sociaux contribuent également au financement du projet.

POUR SUIVRE L'EFFORT DE RENOUELEMENT URBAIN JUSQU'EN 2024

Fin 2014, l'État décide de poursuivre l'effort de renouvellement urbain jusqu'en 2024 et acte le déploiement de 5 milliards d'euros supplémentaires. L'ANRU retient 230 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional présentant d'importants dysfonctionnements. La Source fait partie des 230 quartiers d'intérêt national qui vont bénéficier prioritairement des financements de l'ANRU. Ce nouveau programme concerne un large périmètre dans le quartier et aborde conjointement les questions d'emploi, de réussite éducative, de sécurité et de tranquillité publique.

La concertation, c'est quand ?



Le GPV à La Source :

quelques chiffres de 2003 à 2013

- 7000** HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU GPV
- 98** % DU PROJET RÉALISÉ
- 200** MILLIONS D'EUROS INVESTIS DONT 44 PAR L'ANRU
- 590** LOGEMENTS SOCIAUX DÉMOLIS
- 1508** LOGEMENTS SOCIAUX RÉHABILITÉS
- 659** LOGEMENTS RECONSTRUITS DONT 582 HORS SITE
- 1676** LOGEMENTS RÉSIDENTIALISÉS
- 5** NOUVELLES RUES
- 1,5** KM DE PISTES CYCLABLES
- 2,6** HA ESPACES PUBLICS CRÉÉS OU RÉAMÉNAGÉS
- 8000** M2 D'ÉQUIPEMENT CRÉÉS
- 3000** M2 SURFACES COMMERCIALES CRÉÉS

Les objectifs du projet

La dalle et ses abords

Ouvrir et restructurer la dalle, requalifier durablement l'entrée de quartier (intervention phare du NPRNU).

Mirabeau Place du marché

Anticiper le déménagement des Chèques postaux, réhabiliter le secteur Mirabeau.

R. Rolland Frères Chappe Bossuet

Finaliser les aménagements du GPV autour de l'école et accueillir de nouveaux programmes de logements.

Pisan Centre commercial

Requalifier le centre commercial et conforter son positionnement sur l'avenue de la Bolière, réhabiliter le secteur Pisan.

Carnot Parmentier Bécasse

Ouvrir l'îlot Bolière Poincaré et clarifier les espaces extérieurs et réhabiliter le secteur.

de 2014 à 2016



LA SOURCE RETENU DANS LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUELEMENT URBAIN



LE 10 NOV 2016 L'ANRU VALIDE LE PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION

SÉLECTION

2017



POURSUITE DE LA CONCERTATION



ÉTUDES DE CONSOLIDATION DU PROJET

CO-CONSTRUCTION

2018



SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU



CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)



ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONELLES

DU PROJET

fin 2018 à 2024



MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE



RÉALISATION ET TRAVAUX